

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 39 (1992)
Heft: 11-12

Artikel: "Sondage" express!
Autor: Mathey, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-368243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Sondage» express!

Avec les remous provoqués par les multiples reportages (TV, radios, journaux) remettant en cause la protection civile, et, parallèlement, la publication de sondages effectués par l'Office fédéral de la protection civile montrant une amélioration de l'image PCi, il était intéressant de poser quelques questions, au hasard, à différentes personnes pour mesurer les effets de tout ce «remue-ménage», sans intentions statistiques.

Conseiller communal et artisan boulanger, Eric Bezuchet se sent concerné par la protection civile. D'abord parce qu'il est conscient des dangers de notre environnement (d'ailleurs plus d'une centaine de trains dont quelques-uns, comme il le dit lui-même, sont formés de wagons «suspectement dangereux» passent devant ses fenêtres, et parce que conseiller communal, il doit aussi exercer son mandat lorsqu'il s'agit de problèmes touchant aux abris et autres demandes formulées par la PCi.

C'est précisément sur l'organisation et le fonctionnement de la PCi qu'il déclare manquer d'information: «Lorsqu'il y a consultation du Conseil communal sur un sujet de protection civile, je dois, si je veux me faire une opinion, rechercher l'information. Elle n'est que rarement spontanée. Il n'existe pas, dans notre commune, une brochure aussi simple soit-elle pour présenter et expliquer la PCi: c'est pour le moins curieux! Alors, finalement, le sentiment qui prédomine est que toute cette organisation coûte cher pour une efficacité que l'on ne peut me démontrer.»

Des gymnasiens peu au courant...

Surpris lors d'un entraînement sportif, un groupe de gymnasiens a spontanément accepté d'ouvrir la discussion. Agée de 18 à 19 ans, cette jeune future «élite» avoue une ignorance quasi totale de la protection civile.

Les seules exceptions proviennent du fait que deux d'entre eux ont des parents engagés dans les cadres de la PCi. Pour le reste, silence total; le sujet n'est pas abordé dans le cadre des études.

Des imprimeurs réservés...

Ce qu'ils connaissent de la protection civile: «Il y a dix ans, dit l'un d'eux, j'ai suivi un cours d'introduction, quelque temps après, si ma mémoire est bonne, un cours de chef d'abris; ensuite, et cela depuis tantôt huit ans, plus rien.»

S'ils reconnaissent volontiers l'utilité de la PCi, ils doutent de son efficacité en cas de catastrophe par exemple. Ils se montrent plutôt sceptiques sur la valeur des cours qu'il jugent inutilement compliqués et tatillonnés et dont ils comprennent mal la finalité puisque dans

De g. à dr., Sébastien, David, Arnaud, Michael et Patrick: «La PCi, on ne connaît pas; d'ailleurs ce n'est pas au programme du gymnase!»



Pierre Steinmetz et Serge Dony: «Les cours seraient plutôt intéressants; dommage que cela ne suive pas dans les communes...»



(Photos: RM-Info, Pully)



Eric Bezuchet, conseiller communal: «L'information n'est pas mise spontanément à disposition lors de la présentation d'un projet PCi.»

leur cas précis, ceux-ci n'ont pas eu de suite dans leur commune.

Conclusion: des avis contrastés!

Les avis recueillis ici et là n'ont aucune valeur statistique, puisque non basés sur un «échantillon socio-économique». Cependant, ils sont intéressants dans la

mesure où ils correspondent à ce que chacun peut entendre, au hasard d'une conversation que l'on lance simplement par une ou deux questions de base.

Personne, dans l'échantillon considéré, n'a exprimé de façon formelle une phrase du style: la protection civile ne sert à rien. Il y a de la retenue, voire de la pudeur dans l'expression. A l'analyse l'impression que laisse ce type de discussion est plutôt celle d'une non-compréhension de l'institution (et non incompréhension) qui se traduit, et c'est peut-être là que se situe le danger, par une forme de désintérêt.

En effet, malgré les dysfonctionnements mis en avant par les médias ou certains ténors, les avis sont partagés; les renseignements sur la PCi sont accueillis comme des éléments permettant de se forger une opinion; en revanche, le réflexe de la recherche d'information n'existe pas.

En clair, cela confirme bien les résultats des études réalisées: lorsque l'information est suffisante, le citoyen s'exprime, critique, sanctionne; dans le cas contraire la tendance est à l'indifférence, à l'abstention. C'est bien ce type d'attitude qui est le plus fréquent et que d'aucuns savent fort bien utiliser pour que la majorité dite silencieuse réagisse. Tout compte fait, même à une si petite échelle, les réflexions entendues donnent à réfléchir. René Mathey